



Résumé du rendez-vous du vendredi 30 janvier 2009
au Secrétariat d'état à la Solidarité

Avec :

- Monsieur Jean-Paul LE DIVENAH, Directeur du Cabinet de Madame Valérie LETARD,
- Madame Caroline BACHSCHMIDT, Conseillère technique chargée des personnes handicapées.

Etaient présents pour l'association J'Interviendrais :

- René Demichelis, président,
- Michel Tabbagh, parent,
- Michel Gayda, médecin psychiatre,
- Nathalie Ristori, chargée de communication,

était excusé :

- Pierre Toureille, administrateur, Président fondateur de Pro-Aid Autisme.

Ce long rendez-vous, d'une durée de plus d'une heure, aura permis à l'association d'exposer son projet et les principes de son action (aide aux familles et aux aidants, accueil d'enfants ayant des troubles du comportement sévères, répit, alternance, ailleurs...), ses difficultés et ses besoins.

Deux dossiers ont été déposés à l'attention de Monsieur Le Divenah :

- une première étude comparative des réponses des MDPH à notre interrogation sur le financement des séjours de vacances, qui montre de fortes disparités concernant aussi bien les procédures à suivre que le montant des aides,
- un état de la situation financière de J'Interviendrais, qui, au-delà d'une bonne gestion de ses frais de fonctionnement actuels, ne peut ni embaucher les personnels nécessaires (comptable notamment), ni couvrir les frais d'investissement nécessaires dans ses structures permanentes.

En l'état actuel, J'Interviendrais remplit des obligations liées au passage en CROSMS de son projet (dont l'embauche d'un psychiatre, la formation de ses permanents et de ses animateurs...). Le dossier a été rejeté par la CROSMS et les 150 000 € correspondant au financement du projet sont toujours bloqués.

Au terme de cette rencontre, les constats formulés par Monsieur Le Divenah ont été les suivants :

- J'Interviendrais porte un projet associatif fort et a 35 ans d'existence ; le projet a son utilité et sa légitimité, il faut le garder comme tel.
- J'Interviendrais se situe côté Jeunesse et Sports pour son fonctionnement (animateurs jeunesse étudiants, séjours temporaires, projet socioculturel...) et côté IGAS - Lieu de Vie pour ses structures d'accueil.

Son analyse est donc qu'il faut aller vers une mixité de statuts pour un agrément de structure expérimentale :

Organisateur de centres de vacances Jeunesse et Sports accueillant des enfants venant de toute la France, adossé à un Label médico-social dont les modalités sont à définir (3-4 places agréées par structure ou un nombre de journées annuel...)

C'est une mécanique à imaginer et Monsieur Le Divenah annonce que le sujet sera porté à l'ordre du jour de la réunion DGAS du lundi 2 février.